

RÉSOLUTIONS DE CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 7 JUIN 2022

Présents : Mme Anne-Marie THÉVENET - M. Yannick TROTIGNON - Mme Corine DAVAU - M. Vincent GOUMIN - Mme Annie LEVEAUX – M. Jean-Marc POMMÉ – M. PEZÉ Philippe – M. Yves GUYAU – Mme Kathia CHABAUD – M. Stéphane LECLERC – Mme Patricia CONARD – M. Alain ANGIER - Mme Claire-Anne BÉTHULEAU

Absent excusé : M. Sébastien PICOTIN
Sébastien PICOTIN a donné pouvoir à Yannick TROTIGNON

Remboursement d'un prêt par anticipation – mise en place d'un nouveau contrat

Madame le Maire expose à l'assemblée que la collectivité a la possibilité de renégocier le prêt consenti pour financer la construction de l'Espace Beaumont sur la durée restante soit jusqu'en juillet 2027 (taux actuel 3.74 %).

Après étude de la proposition du Crédit Agricole, organisme détenteur du prêt le conseil municipal :

Décide

- de demander à la Caisse Régionale de Crédit Agricole VAL DE FRANCE, de renégocier le prêt n° 83339453594 d'un montant initial de 1.250.000 € réalisé en date du 10/07/2012 avec un capital restant dû de 521.807,86 € après règlement de l'échéance trimestrielle du 09/04/2022.
- d'intégrer au capital l'indemnité de renégociation de 20.654,02 €
- la mise en place d'un nouveau contrat aux conditions suivantes :
 - Montant du financement : 542.461,88 €
 - Taux fixe de 1,69 %
 - Echéances constantes trimestrielles
 - Durée restante à partir du 09/04/2022 : 63 mois
 - Frais de dossier : 0 €
- Autorise Madame le Maire à signer tous documents liés à cette renégociation et émettre les titres et mandats nécessaires.

POUR : 14 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Décision modificative pour prévoir les crédits nécessaires à la renégociation du prêt

Afin de permettre la mise en place de la renégociation et du nouveau prêt il y a lieu de prévoir les ouvertures et virements de crédits suivants :

En section de fonctionnement :

En dépense : C/ 6688 : + 20 654.02
chap 023

(virement à la section d'investissement) : -20 654.02

En section investissement :

En dépenses : C/166 : 521 807.86

En recettes C/166 : 521 807.26 et C/1641 : 20 654.02.

recettes chap 021

(virement de la section fonctionnement) : -20 654.02

POUR : 14 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Informations diverses

Repas des séniors : 16 octobre 2022 au lieu du 23 octobre 2022